

***Merci d'avoir choisi Le
Baroudeur pour ton
road-trip au Canada !***

Quelques infos pratiques pour ton arrivée :

Le Baroudeur
129 Avenue van horne,
H2T 2J2, Montréal, QC
Mail : info@lebaroudeur.ca
Tel : +1 514 463 1654
+33 7 67 97 37 82



Se rendre chez Le Baroudeur depuis l'aéroport :
Bus 747 jusqu'à la station de métro *Lionel-Groulx*
↳ Métro ligne orange jusqu'à station *Rosemont*
↳ Bus 161 (1 arrêt) arrêt *Van Horne/Waverly*

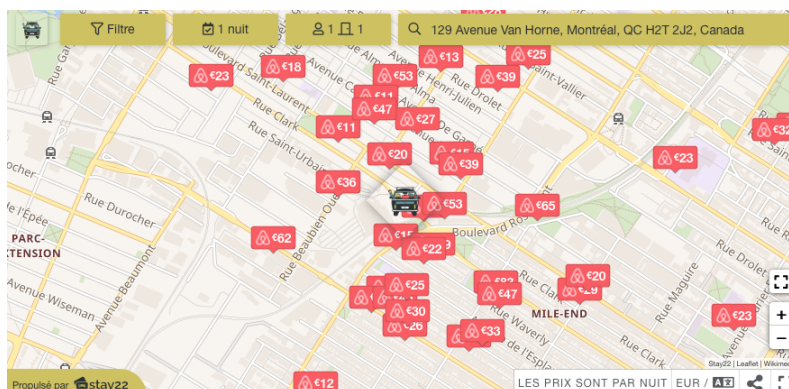
Horaires de départ du van :
De 11h à 17h (horaires flexibles)
Horaires de retour du van :
De 9h à 15h

Dans ce document tu trouveras :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 3 Ce que contiennent nos vans | 6 La liste de nos partenaires |
| 4 La liste de nos options | 7 Quelques informations |
| 5 Le fonctionnement du kilométrage | supplémentaires sur notre |
| 5 L'enregistrement d'un conducteur | fonctionnement |
| 5 Les astuces du Baroudeur | |

Vous cherchez un endroit confortable où dormir avant votre road-trip ?

Visitez notre rubrique « Où dormir à Montréal » sur notre site lebaroudeur.ca



Ce que contiennent nos vans :

Tous nos vans sont aménagés par nos soins et avec beaucoup d'attention. On espère que vous les aimerez autant que nous !

Comme tu le sais, nous avons des modèles 2018 et 2019 (les nouveaux-nés) ! Ils ont quelques différences que tu pourras voir ci-dessous. Les nouveaux-nés sont Le Tonton des Cantons et l'Ami d'Atibiti.

Voici un petit résumé de ce que tu trouveras dans ton van !

Coté chambre :

- Un lit double super confortable avec matelas de 4" (10cm), une couette double, deux oreillers, un protège-matelas. Les dimensions du lit sont de 122cm*180cm (important si tu amènes tes draps !) - **LES DRAPS NE SONT PAS INCLUS**
- Des rideaux sur mesure pour ton intimité (sur nos nouveaux modèles, ces rideaux sont à ventouses)
- Des rangements en dessous du lit pour y mettre ton backpack ou ta valise.

Coté cuisine :

- Une glacière électrique 12V permettant de stocker quelques produits frais qui fonctionne lorsque tu roules.
- Un réchaud au propane pour cuisiner partout (nous offrons une bouteille à chaque voyage)
- Un bidon d'eau de 20L.
- Tout le nécessaire de cuisine : casserole, poêle, assiettes, verres, ustensiles, planche à découper, cafetière, passoire... On a même pensé au sel & au poivre !
- Un torchon/guenille, une éponge et du produit vaisselle biodégradable.
- Une table, une lampe de camping ainsi que deux chaises de camping (trois ou quatre chaises dans le cas où vous partez à plusieurs).

Côté Pratique :

- Un onduleur transformant le 12V en 110V pour recharger tes électroniques. *Pour les nouveaux nés, cet onduleur ne fonctionne que lorsque la voiture roule.
- Un câble jack est fourni pour parcourir le Canada en écoutant ta playlist préférée.
- Une prise allume-cigare avec chargeur USB double.
- Pour la sécurité, un petit extincteur facilement accessible se trouve dans le van
- Besoin de te rafraîchir après une journée rando ? La douche solaire possède une capacité de 8L, une pompe te permet de mettre l'eau sous pression et de profiter d'une douche (presque) comme à la maison !
- Un câble à booster en cas de panne de batterie.
- Un petit guide du Baroudeur avec des informations utiles pour ton voyage.

Les options disponibles pour rendre ton road-trip encore plus confortable :



Assistance routière premium (remorquage dans un rayon de 250km, réparation/remplacement pneu et pare-brise sans frais, survoltage batterie etc.. Comprend les USA et le Canada) - *Inclus pour les nouveaux nés



Draps et serviettes



Toilettes portatives *Obligatoires pour les utilisateurs de Terego



GPS portatif



Livraison du van à l'aéroport de Montréal



Siège bébé/enfant



Hamac pour deux personnes



Un kit famille de trois comprenant un coffre de toit, un matelas pour enfant (- de 4 ans) et un siège enfant - *Disponible selon les vans



Récupération ou retour le samedi et dimanche



Location coffre de toit avec tente, sac de couchage et « sac à viande », tapis de sol (pour deux personnes) - *Disponible selon les vans



Kit anti-moustiques (bougies, serpentins, moustiquaire et spray)



Bouteille de propane supplémentaire



Nettoyage du véhicule pour petits animaux



Tente de toit - *Uniquement pour Bob, La Mamie et La Venturière.

● Il est important de réserver vos options en amont pour s'assurer de leurs disponibilités le jour du départ. ●

Le kilométrage :

Nous offrons un forfait de base à 220km/jour soit 1540km par semaine. Bien que largement suffisant pour la majorité des road-trips, certains baroudeurs ne peuvent résister à l'envie de sortir des sentiers battus. Les kilomètres supplémentaires coûtent 0,20ct/km jusqu'à 500km, puis 0,18ct pour les kilomètres suivants (+taxes), payable au retour.

Exemple : J'ai fait un road-trip de 3000km en jours. J'avais 2200km pour la durée de mon voyage, les kilomètres supplémentaires me coûtent $500 \times 0,20\$ + 300 \times 0,18\$ = 154\$$ (+taxes).

Les documents à fournir pour enregistrer un conducteur :

Afin d'enregistrer un conducteur sur notre plateforme de réservation et ainsi pouvoir Barouder à plusieurs il suffit d'une copie de votre permis de conduire ainsi que de votre passeport. Vous pouvez au choix les enregistrer vous-même au moment de réserver, ou en retournant sur la plateforme via le courriel de réservation. Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez nous les transmettre et nous le ferons pour vous.

Les astuces :

Nous avons répertorié sur notre blog de nombreuses astuces pour faciliter ton road-trip en mini-van. Des conseils sur les itinéraires, la conduite au Québec ou les meilleurs applications mobiles pour voyager s'y trouvent!

Alors, rendez-vous sur notre blog (Lebaroudeur.ca/blog) pour en apprendre d'avantage sur tous nos bons plans!

Nous publions régulièrement de nouvelles astuces sur nos réseaux sociaux, alors n'hésite pas à nous suivre sur Instagram et Facebook



Le Baroudeur - location de vans



Le Baroudeur

Nos partenaires :

Nous avons développé plusieurs partenariats avec diverses entreprises au Québec. Nous vous invitons à profiter de ceux-ci pour améliorer votre expérience ! Nous en ajoutons régulièrement, alors n'hésitez pas à nous demander le jour de votre départ !



- **TEREGO** : <http://www.terego.ca/>

Expérience unique de camping grâce à ce réseau de stationnements pour VR chez de nombreux producteurs du terroir canadien. Important : Pour réserver, rendez-vous sur leur site et entrez le code BAROU1810. Contactez-nous aussi car vous devrez disposer d'une réserve d'eaux usées et de toilettes portables.



- **Mer et Monde Ecotours** : <https://www.meretmonde.ca/>

Notre camping préféré pour voir les baleines ! Situé à Tadoussac, Mer et Monde réserve un emplacement pour les Baroudeurs. Un luxe dans ce camping toujours plein ! Pensez à réserver dès que possible en mentionnant le nom du Baroudeur. Ils offrent des sorties au Kayak au milieu des baleines, si jamais tu es tenté :).



- **Fjord en Kayak** : <https://fjordenkayak.ca/fr/>

Cette belle entreprise propose des excursions en Kayak dans le fjord du Saguenay au départ de l'Anse St Jean. Ce village est un vrai coup de cœur, et la sortie en Kayak un must! Bénéficiez d'un rabais sur votre sortie! Une bière de micro au bistro de l'Anse et des spots de campings sauvages vous feront adorer ce lieu!

On ne vous en dit pas plus, rendez-vous là-bas!



- **Katabatik** : <https://katabatik.ca/fr/>

Situé à Baie St Paul, cette entreprise de plein air propose des sorties en Kayak au milieu des paysages sublimes de la région de Charlevoix. Ils vous offrent aussi des rabais en venant de la part du Baroudeur. Pourquoi ne pas en profitant après avoir visité ce magnifique village, et avant une nuit en boondocking sur l'Île aux Coudres...



- **Le Sea Shack** : <https://www.aubergefestive.com/>

Cette auberge bien festive sur le bord du St Laurent en Gaspésie, propose des soirées enflammées et une ambiance unique. En plus de leur camping, ils offrent des activités de kayak en rivière qui valent le détour. Bénéficie d'un rabais en t'y rendant avec nos vans !



- **North Campervan** : <https://northcampervans.ca/>

Cette compagnie de location de mini-van offre la location de vans similaires aux nôtres au départ de Calgary. On aime leur marketing, aménagement et leur état d'esprit : rester simple et accessible. Contactez-nous pour plus d'informations !



- **The Roadtrippers** : <https://theroadtrippers.fr>

Vous prévoyez de traverser le Canada en van pendant plusieurs mois ? Entre guide de voyage et récits d'aventures, tentez l'aventure avec ce webzine de conseils, d'inspirations et de portraits de roadtrippers.

Les infos tannantes du Baroudeur :

Afin de s'assurer que ton road-trip se passe pour le mieux, tu trouveras ci-dessous nos Conditions Géniales d'Utilisation (CGU). Le contrat de location créé lors de votre réservation est nominatif et peut vous être envoyé sur demande. Les informations ci-dessous sont en complément.

1. RÉSERVATION

1. Un dépôt de 30% du montant total hors-taxa a été prélevé au moment de la réservation.
2. Les 70% restants (incluant les options sélectionnées) seront facturés la veille du départ.
3. Seuls les paiements par carte de crédit sont acceptés et le propriétaire de la carte de crédit doit être présent lors de la prise en charge du van.
4. Des frais de 2,95% pour les transactions internationales s'appliquent pour chaque paiement (incluant le dépôt de sécurité) et sont non-remboursables.
5. Les taxes (TPS et TVQ) sont applicables sur tous les frais liés à la location
6. Nous nous réservons le droit déplacer votre réservation sur van similaire à celui réservé, dans le cas où celui réservé ne serait pas disponible pour une raison hors de notre portée.

2. DEPOT DE SECURITE

- 2.1. Un dépôt de sécurité de 500\$ sera prélevé la veille du départ et restitué dans les 7 jours après le retour du véhicule (moins les frais bancaires de 2,95% déjà prélevés).
- 2.2. Le dépôt est retenu jusqu'à ce que le Baroudeur ait confirmé qu'aucun dommage n'a été constaté sur les biens loués (incluant le van, les structures et tout objet lié à cette location).
- 2.3. Une partie du dépôt pourrait être encaissée pour permettre de procéder à des réparations ou rembourser des pénalités le cas échéant.
- 2.4. Si des dommages sont causés au véhicule, un estimé sera demandé au garage partenaire du Baroudeur, et le montant des réparations sera retenu sur la caution.

Si celui-ci est supérieur au montant de la caution, nous prendrons contact avec vous.

2.5. Les dommages et dégradations entraîneront une retenue sur la caution. La liste des montants est disponible à nos bureaux.

3. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- 3.1. Des frais d'administration de 10% seront gardés pour toute annulation jusqu'à 30 jours avant le départ (hors frais bancaires) pour toute réservation effectuée après le 21-01-2019.
- 3.2. Remboursement à 50% jusqu'à 15 jours avant le départ (hors frais bancaires).
- 3.3. Aucun remboursement par la suite.

4. CONDUCTEURS

- 4.1. Tout conducteur doit être âgé d'au moins 25 ans lors de la prise de possession du véhicule (hors 4.2).
- 4.2. Dans le cas où le(s) conducteur(s) aurai(en)t entre 21 et 25 ans, il est obligatoire de le mentionner avant la réservation afin que notre équipe s'assure de la disponibilité des vans permettant d'accepter les jeunes conducteurs. Dans le cas contraire, le client s'expose à une annulation de la part du Baroudeur (les conditions d'annulation et remboursement standards s'appliquent).
- 4.3. Le(s) conducteur(s) doit(vent) détenir un permis de conduire valide du Canada, USA ou d'un pays de l'Union Européenne et ceux-ci seront soumis au processus d'acceptation de notre assureur. Le Baroudeur se décharge de toute responsabilité en cas de refus de l'assureur de valider le conducteur.
- 4.4. Le permis de conduire devra être présenté lors de la prise de possession du véhicule.

4.5. Les conducteurs en possession d'un permis de conduire probatoire ne sont pas autorisés à conduire le véhicule.

4.6. Seuls les passagers inscrits dans le contrat lors de la réservation et possédant un permis de conduire valide pourront conduire le véhicule pendant la location.

5. LOCATION DU VÉHICULE

5.1. La durée minimum de location est de 3 jours en basse saison et 7 jours durant la haute saison, excepté toute entente prise avec Le Baroudeur.

5.2. La prise de possession du véhicule doit se faire entre 11h et 17h (ou selon l'entente prise avec le Baroudeur).

5.3. Le retour du véhicule doit s'effectuer entre 9h et 15h le dernier jour de location. Tout retard sera pénalisé par des frais supplémentaires de 50\$/heure.

5.4. Aucun remboursement ne sera émis pour un retour anticipé ou une prise de possession tardive.

5.5 Il est possible de se rendre aux USA durant votre road-trip. Un frais de 10\$/jour vous sera demandé pour les vans Tonton des Cantons et l'Ami d'Abitibi et il est de votre responsabilité d'aviser Le Baroudeur du nombre de jours passés aux USA dans ce cas.

6. KILOMÉTRAGE ET ESSENCE

6.1. Chaque location comprend 220 km par jour de location.

6.2. Chaque kilomètre excédentaire sera facturé à 0,20\$/km jusqu'à 500km, au-delà du kilométrage accordé puis 0,18\$/km pour tous kilomètres supplémentaires.

6.3. Les véhicules sont livrés avec le plein et devront être rendu avec le plein. Une preuve de la facture pourra être requise en cas de doute.

6.4. Dans le cas contraire, des frais administratifs de 10\$ ainsi que les frais d'essence seront retenus sur la caution.

7. RESPONSABILITÉ DU LOCATAIRE

7.1. Lorsque le véhicule est en marche, le nombre de passagers ne peut excéder le nombre de ceintures homologuées.

7.2. Il est de la responsabilité du conducteur de respecter le code de sécurité routière. Le locataire est donc responsable de payer toute contravention ou péage reçue durant la location, incluant les excès de vitesse enregistrés par une photo radar.

7.3. Pour chaque contravention ou frais de péage émis durant la période de location qui n'auront pas été payés, le client s'engage à rembourser Le Baroudeur sur présentation de l'infraction ou de la facture. Il vous est demandé d'aviser Le Baroudeur au retour du véhicule si cette situation venait à se produire.

7.4. Une assistance routière de base est incluse avec chaque location. Une assistance routière premium est disponible en option sur notre plateforme de réservation.

7.5. Les frais liés au changement de pneus ou au pare-brise sont à la charge du locataire (excepté avec l'option assistance routière premium).

7.6. Il est interdit de se rendre dans les territoires suivants : Alaska, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et le Yukon à cause de leur éloignement géographique. Terre-Neuve et Labrador ne sont pas des territoires interdits, mais il est important de nous prévenir avant votre voyage si vous souhaitez vous y rendre.

8. ENTRETIEN DU VÉHICULE

8.1. Il est strictement interdit de fumer dans le véhicule loué. Si cette condition n'est pas respectée, Le Baroudeur facturera des frais de 250\$ pour le nettoyage complet du van.

8.2. Le véhicule doit être retourné "propre". Nous comptons sur votre collaboration et ne chargeons pas de frais de nettoyage. Cependant, en cas d'abus avéré, des frais de nettoyage de 50\$ seront facturés.

8.3. Tous bris d'équipements ou du véhicule résultant d'un usage excessif pourraient être facturés au client pour couvrir les frais de réparation ou de remplacement (voir 2.4 & 2.5)

8.4. Dans certains cas nous acceptons les petits chiens, mais vous devez au préalable contacter l'équipe du Baroudeur pour en discuter.

Si vous emmenez votre animal sans en informer l'équipe du Baroudeur, des frais de 250\$ seront demandés pour non-respect de cette règle.

8.5. Vous devez impérativement ramener tous les équipements et ustensiles du véhicule tels qu'ils étaient lors de votre départ (propres et fonctionnels). Une liste des équipements peut vous être fournie sur demande

8.6. Il est de votre responsabilité de prendre soin des clés du véhicule jusqu'à son retour dans nos locaux. En cas de perte/vol/dégradation des clés, Le Baroudeur se réserve le droit de demander une compensation financière de 200\$.

8.7. Il est de votre responsabilité d'utiliser le bon carburant. En cas d'erreur, vous devez contacter au plus vite Le Baroudeur. L'ensemble des frais liés à la réparation sont à votre charge.

8.8. Les effets personnels ne sont pas couverts par nos assurances. Il est recommandé de souscrire à une assurance voyage tierce.

8.9. Vous devez prendre soin du véhicule et vérifier les différents niveaux de liquides. Si une panne ou casse moteur survient alors que le contrôle des niveaux n'avait pas été effectué vous serez tenu responsable et il vous sera demandé de payer les réparations qui y sont liées.

8.10. Le véhicule est livré avec 4 pneus en bon état et leur état a été contrôlé préalablement. Si l'un ou plusieurs d'entre eux venaient à être endommagés il est de votre responsabilité de le/les remplacer immédiatement à votre charge (excepté en choisissant l'option assistance premium).

8.11. Vous devez impérativement vous arrêter si l'une des lumières du tableau de bord indiquant un problème mécanique venait à s'allumer ou si vous vous rendez-compte d'un problème sur le véhicule. Un tableau des voyants vous est fourni à titre indicatif.

9. DEVISE & TAUX DE CHANGE

9.1. Tous les prix sont indiqués en dollars canadiens.

9.2. Dû aux variations du taux de change, il pourrait y avoir certaines différences dans le montant des remboursements de la caution. Le Baroudeur ne peut être tenu responsable des variations de taux de changes.

10. ASSURANCES ET ACCIDENT

10.1. La souscription à l'assurance d'Outdoorsy, partenaire du Baroudeur est obligatoire.

10.2. Cette assurance comporte une franchise de 1500\$ peu importe la responsabilité du locataire. Une responsabilité civile du minimum légal est automatiquement incluse dans nos réservations.

10.3. Les assurances fournies par les cartes de crédit ne remplacent en aucun cas celles offertes par la plateforme Outdoorsy, mais peuvent venir en complément. Informez-vous auprès de votre assureur ou de votre carte de crédit.

10.4. En cas d'accident, responsable ou non, vous devez contacter Le Baroudeur immédiatement. Nous ferons de notre mieux pour vous aider à poursuivre votre voyage ou votre retour. Aucun remboursement ne sera émis sur les jours perdus en cas d'accident.

10.5. Si le véhicule doit être immobilisé pendant plus de 24h suite à une panne ou tout problème ne résultant pas de la cause d'une mauvaise utilisation (voir 7.7), et sur confirmation du garage ou le véhicule est remorqué, Le Baroudeur s'engage à fournir un véhicule de remplacement (valide dans un rayon de 800Km autour de Montréal & au Québec) – le reste du Canada et des USA est au cas par cas. Dans tous les cas, Le Baroudeur s'engage à offrir un service d'excellence et à faire son maximum pour supporter tout potentiel désagrément

BON ROAD-TRIP !



Le Baroudeur - location de vans



Le Baroudeur